

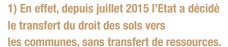


PORTES DE SOLOGNE

NOVEMBRE 2015

CE QUE LA RÉFORME TERRITORIALE **VA CHANGER**

Après une année de mise en place de la nouvelle équipe en charge de notre Communauté de Communes dont le nom, comme vous le savez, a évolué vers celui de : Communauté de Communes des Portes de Sologne, je souhaite attirer votre attention sur trois changements majeurs qui ne manqueront pas d'impacter la vie de notre collectivité.



LETTRE N°8

Le bureau communautaire a donc souhaité que ce nouveau service, à la disposition des habitants du territoire, soit désormais géré par la Communauté de Communes et à cet effet, a décidé de prendre en charge la moitié de ses frais de fonctionnement.

Ce service d'urbanisme intercommunal est opérationnel depuis le 1er juillet dernier et est localisé au sein du Centre Technique Municipal de la Ferté Saint-Aubin où seront regroupés à terme les agents communautaires (page 3).

2) Par ailleurs, comme vous le savez peut-être, la Loi NOTRe* impose aux Communautés de Communes un seuil minimum de 15 000 habitants, corrigé des moyennes démographiques.

C'est pourquoi notre Communauté de Communes (13 800 habitants), désireuse de conserver son identité rurale et culturelle, a accepté la proposition de Jouy-le-Potier de nous rejoindre, nous permettant d'atteindre ainsi le niveau de population requis (15100 habitants).

Cette proposition a été validée par le Préfet lors de la présentation à la Commission Départementale de

Coopération Intercommunale du 13 octobre dernier et a fait l'objet d'une délibération favorable dans chacune de nos communes.

Le Schéma définitif de Coopération Intercommunale sera entériné au plus tard le 31 mars 2016 et les fusions devront être réalisées au 31 décembre 2016.

3) Le fonctionnement, depuis un an déjà, de notre premier équipement sportif intercommunal « Le Complexe Aquatique du Cosson », nous permet de dresser un premier bilan positif puisque malgré les retards et les intempéries, la fréquentation annuelle se rapproche des objectifs initiaux (page 4).

Ces nouveaux services et compétences, doublés d'un élargissement prochain du territoire, vont sans aucun doute, dynamiser notre collectivité et lui offrir de nouvelles perspectives de développement.

En cette fin d'année, permettez-moi de présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'année 2016 à l'ensemble des habitants de notre territoire.

Jean-Paul ROCHE

Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

*Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

30MMAIR





Mandature 2014-2020

p. 2

- * Le Conseil Communautaire
- * Les commissions



Nouveautés 2015

p.3

- * Le Forum des entreprises
- ★ Le nouveau service d'urbanisme



Complexe Aquatique

D.4

- * Les chiffres
- * 3 questions au Président







COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES
ARDON	Elysabeth BLACHAIS-CATOIRE Jean-Paul ROCHE Michel TATIN
● LA FERTE SAINT-AUBIN	Constance DE PÉLICHY Vincent CALVO Stéphanie HARS Christophe BONNET Stéphanie AUGENDRE MENARD Stéphane CHOUIN Véronique DALLEAU Dominique THENAULT Nicole BOILEAU Dominique DESSAGNE Manuela CHARTIER
LIGNY LE RIBAULT	Anne DURAND GABORIT Olivier GRUGIER Michèle CORMERY
MARCILLY EN VILLETTE	Jocelyne BACHMANN Bernard GILBERT
MENESTREAU EN VILLETTE	Eric LEMBO Marie-Annick VATZ Bertrand DAUDIN
SENNELY	Pierre HENRY Jean-Jacques BOUQUIN Marie-Laure LABBE

UN NOUVEL ESPACE **COMMUNAUTAIRE**

Les agents communautaires chargés du développement économique, du SPANC et du nouveau service d'urbanisme sont regroupés depuis la mi-novembre dans les locaux du Centre Technique Municipal de la Ferté Saint-Aubin, 12 allée de la Chavannerie.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES **COMMISSIONS**

Les dossiers sont préparés par les 8 commissions qui ont été constituées à partir des différentes compétences de la Communauté de Communes :

- Aménagement de l'espace et développement économique
- Affaires sociales et logement
- Tourisme et culture
- Enfance et affaires scolaires
- Environnement et cadre de vie
- Finances
- Sport et loisirs
- Communication, NTIC

Par ailleurs des groupes de travail ont été constitués sur des thématiques spécifiques :

- Accessibilité / Handicap
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)











Dans cette période incertaine qui touche notre vitalité économique, les élus des Communautés de Communes de Sologne ont souhaité fédérer les énergies. Ils ont co-organisé le premier Forum des entreprises, artisans et commerçants de Sologne qui a eu lieu le dimanche 12 avril 2015 à l'Ecoparc de Neung-sur-Beuvron. 360 entreprises ont pu démontrer tout leur talent et leur savoir-faire à plus de 10 000 visiteurs.

A noter la distinction particulière des entreprises Fertésiennes puisque Martin Bouygues a remis le trophée de l'innovation à Florent Vacher des Apiculteurs associés et le trophée de la filière bois à Philippe Petrot de l'entreprise du même nom. L'édition 2016 aura lieu le 24 avril 2016, à nouveau, sur le site de l'Ecoparc à Neung-sur-Beuvron.

LE NOUVEAU SERVICE D'URBANISME INTERCOMMUNAL:

Un service mutualisé et dimensionné pour répondre aux besoins de ses six communes membres.



Ce service communautaire d'instruction et d'autorisation des actes relatifs au droit des sols s'est donc substitué à la DDT depuis le 1er juillet 2015 et a repris ses missions. Dorénavant toutes les prestations telles que : permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme (b) font l'objet d'une facturation aux communes membres.

Situé à la Ferté Saint-Aubin, dans les locaux du Centre Technique Municipal de la Ferté Saint-Aubin,12 allée de la Chavannerie, ce service comprend trois personnes dont un instructeur. Au-delà de l'instruction stricte des dossiers ce service exerce une véritable mission de conseil auprès des communes et des habitants.

Contact:

Simon GAUDRY, instructeur Morgane LOLIVE, assistante

Virginie LONGEVILLE, responsable de service

Mail: ccpsurbanisme@laferte.org

Téléphone : 02 38 64 83 87





LE COMPLEXE EN CHIFFRES



Nombre d'abonnés au 1er octobre 2015 :

1599 ABONNÉS

(y compris les abonnés aux activités)

Inscriptions aux activités:

AQUA BIKE = 56 FIT'N BIKE = 46 AQUAGYM = 120

Nombre d'élèves des écoles : En moyenne

270 ENFANTS PAR SEMAINE

Nombre d'entrées depuis l'ouverture en juillet 2014 :

68 250 ENTRÉES

(hors écoles et collège)

Nombre de salariés :

14 PERSONNES



3 QUESTIONS AU PRÉSIDENT

Depuis l'ouverture en juillet 2014 que s'est-il passé?

La Communauté de Communes ayant fait le choix de gérer cet équipement en régie directe, la mise en route de l'ensemble des activités s'est faite très progressivement en s'adaptant au jour le jour aux aléas inhérents à ce genre d'équipement (température de l'eau, de l'air, personnel, planning etc.). Par ailleurs, la décision de chauffer les bassins à partir d'un méthaniseur s'est rapidement révélée délicate et a engendré un certain nombre de dysfonctionnements obligeant parfois la fermeture de l'établissement.

C'est pourquoi il a été décidé d'investir 90 000 € dans une chaudière à gaz afin de compenser les défaillances de la production d'eau chaude.

Etes-vous satisfait de la mise en place des activités ?

Dans l'ensemble, nous pouvons nous réjouir de la bonne fréquentation des diverses activités qui se développent régulièrement et nous avons d'ailleurs été amenés à en rajouter d'autres comme le Fit'n Bike qui permet de coupler cycling et fitness. Nous proposons également un élargissement de l'offre Balnéo-Bien-être avec des prestations de relaxation et de réflexologie plantaire.

Par ailleurs l'apprentissage de la natation est un succès puisque plus de 6500 élèves ont été accueillis depuis l'ouverture.

Comment voyez-vous l'avenir?

Nous sommes encore pour l'instant dans une phase de consolidation et il nous faut trouver un équilibre harmonieux et équitable entre les différentes activités et animations afin que tous les usagers de ce superbe équipement puissent se sentir satisfaits.

Cependant, compte tenu d'une position géographique très favorable, à la Ferté Saint-Aubin, et d'une offre unique sur le territoire, nous avons vocation à rayonner bien au-delà de notre Communauté de Communes! L'avenir est donc très encourageant, à nous de l'accompagner!

